



Sommaire

<i>Projet Fernelmont : Le calendrier</i>	<i>p 1</i>
<i>Projet Fernelmont : La campagne de souscription</i>	<i>p 2</i>
<i>Projet Fernelmont : les prêts</i>	<i>p 4</i>
<i>Le tax shelter : justificatifs fiscaux</i>	<i>p 5</i>
<i>Inauguration PV de la Cuisine des Champs</i>	<i>p 5</i>
<i>Consultation publique avenir énergétique : participez !</i>	<i>p5</i>

L'éolienne citoyenne : Début du chantier !

Nous sommes maintenant au début du chantier de l'éolienne citoyenne. En même temps que sont réalisés les premiers essais de sol préalables à la construction des fondations de chacune des quatre éoliennes, la coopérative doit finaliser les aspects financiers et juridiques en vue de préparer l'achat puis l'exploitation de l'éolienne n°1.



Au moment d'écrire ces lignes nous dépassons 400 coopérateurs / coopératrices, dont 52 enfants.

Il reste quand même à réunir environ 130.000 € de capital supplémentaire venant de nouveaux coopérateurs. Pour atteindre cet objectif, nous comptons sur vous !

Projet Fernelmont : Le calendrier

Les éoliennes auront une hauteur de 95 mètres, comparable aux trois éoliennes existantes près du zoning de Fernelmont. La capacité de production d'une machine sera de +/- 7.000 MWh/an, soit l'équivalent de la consommation standard de +/- 1.800 ménages. Sur 20 ans, notre éolienne permettra d'éviter plus de 56.000 T CO2, soit les émissions moyennes de plus de 280 ménages pendant la même période.

Afin de vous donner une visibilité sur le timing du projet : voici les dates principales à retenir :

- Permis délivré le 1er mars 2017 et libre de tout recours depuis fin juin 2017
- Essais de sol et forages de reconnaissance : Octobre 2017 (voir photo)

- Routes et accès : Nov - décembre 2017 (et premiers paiements par la société d'exploitation à créer)
- Fondations : Janvier à Mars 2018
- Pose des câbles : Avril 2018
- Livraison et montage des éoliennes danoises VESTAS V112 : Juillet 2018
- Raccordement au réseau et mise en fonctionnement des éoliennes : Août - Septembre 2018

Pour suivre le chantier mois après mois : <http://www.champsdenergie.be/suivi-projet-fernelmont-ii/>

Et sur Facebook : <https://www.facebook.com/champsdenergie/>

Projet Fernelmont : La campagne de souscription

Après avoir finalisé le 31 juillet un accord de partenariat avec la société EDF Luminus, votre coopérative a ouvert la campagne de souscription dans l'objectif de doubler le nombre de coopérateurs et le capital. Ceci afin de permettre le paiement des premières factures du chantier et la création de la société d'exploitation qui achètera et exploitera l'éolienne citoyenne. Courant juillet, le groupe mobilisation/communication composé de coopérateurs et membres du CA s'est réuni afin d'organiser sa pensée et ses énergies.

Votre coopérative a orienté sa stratégie sur une idée simple et efficace : **la communication par cercles**. Le principe est que **chaque coopérateur puisse communiquer et convaincre** 2, 3 ou plusieurs personnes au travers de son réseau (famille, amis, collègues, proches) afin que le cercle s'élargisse ! En s'impliquant chacun, nous obtiendrons collectivement le résultat.

Pour y parvenir la coopérative a réalisé un flyer spécifique au projet permettant d'aborder facilement une personne pour le lui faire connaître. Le flyer est disponible auprès des membres de votre CA ou aussi disponible en téléchargement ici :

<http://www.champsdenergie.be/wp-content/uploads/2017/09/Flyer-projet-%C3%A9olien-Fernelmont.pdf>

Plusieurs réunions d'information sur le projet ont eu lieu et ont été organisées pour expliquer le projet dans ses aspects techniques, financiers, humains et répondre à toutes les questions.

- Cortil-Wodon le 7 septembre : La salle de l'école a accueilli une vingtaine de personnes
- Pontillas le 29 septembre : La salle communale a accueilli une trentaine de personnes
- Marchovelette à l'école le 4 octobre 2017 : La classe de l'école a accueilli une quarantaine de personnes en présence également de Brice Bourget (responsable de projet EDF) et Jean-Claude Nihoul (Bourgmestre de Fernelmont)
- Waret-la-Chaussée le 12 octobre : La salle communale a accueilli une trentaine de personnes
- Autres dates et lieux à venir : Gelbressée le 3/11, Vedrin, Namur (consultez la page agenda du site ou la page facebook). Et aussi le petit déjeuner Oxfam MdM du 19/11 à La Cabriole à Forville.



Votre coopérative a également participé aux événements suivants pour faire connaître ses activités :

- Brocante de Temploux
- Balade pique-nique à Fernelmont
- Salon Valériane à Namur
- Avant-première ciné à Namur
- Etc.

Plusieurs articles de presse sont parus : dans L'Avenir, La Libre, DH, Fernelmont.be, le bulletin communal de Fernelmont.



Votre coopérative est passée sur les ondes de Classic 21 le mercredi 27 septembre !

Est prévu bientôt l'affichage de grandes banderoles au bord des routes à proximité du parc éolien :

BIENTÔT, UNE ÉOLIENNE CITOYENNE À FERNELMONT !

Rendement jusqu'à 6%

Rejoignez la coopérative
www.champsdenergie.be
f champsdenergie

CHAMPS D'ÉNERGIE SCRL

COMMUNE DE FERNELMONT

Avec la participation de la commune de Fernelmont

Les premiers résultats sont là et ils doivent tous nous encourager à redoubler d'efforts : +176 000€ de capital entre août et mi-octobre (objectif : 300 000€). La moitié environ étant apportée par des nouveaux coopérateurs.

Pour rappel, nous comptons sur vous pour :

- Participer à l'un ou l'autre événement public (voir ci-dessous et voir la rubrique agenda du site) ;
- Organiser un cercle chez vous avec vos amis, collègues, voisins, famille, etc. (nous pouvons vous assister en présentant le projet et répondant à toutes les questions) ;
- Diffuser les flyers ou envoyer par mail à vos contacts une lettre invitant à devenir coopérateur. Voir modèle : <http://www.champsdenergie.be/wp-content/uploads/2017/09/Flyer-projet-%C3%A9olien-Fernelmont.pdf>
- Nous suggérer d'autres pistes de mobilisation ou communication...

Nous recherchons activement des ambassadeurs de la coopérative qui pourraient soulager le Conseil d'administration en participant à l'un des événements suivants :

- Foire aux coopératives organisée par Financité le samedi 28/10 à Bruxelles (<https://www.financite.be/fr/event/foire-aux-cooperatives>)
- Fête des 10 ans des passeurs d'énergie à LLN le 29/10 (atelier de 10h à 13h)
- "Face au défi climatique, quels espoirs pour demain ?" organisé par l'association Grands-parents pour le Climat à Bruxelles le 23/11 en soirée (<https://gpclimat.be/2017/09/15/2042/>)

Si participer à l'un de ces événements pour Champs d'énergie vous intéresse, prenez contact avec quentin.m@champsdenergie.be ou au 0475/532862. Merci d'avance !

Pour vous aider dans vos démarches, voici un argumentaire mis au point par un de nos administrateurs : <http://www.champsdenergie.be/wp-content/uploads/2017/10/Pourquoi-investir-dans-la-coop%C3%A9rative-Champs-d%E2%80%99Energie.pdf>

Projet Fernelmont : prêts

Pour arriver à réunir les fonds propres, dans l'état actuel du plan financier, Champs d'énergie doit apporter 512.000€. Ces fonds sont constitués de la manière suivante : 300.000 € de nouvelles souscriptions en août et novembre +100.000 € de mesure Brasero + 62.000 € de capital déjà disponible + 50.000 € de prêts venant de coopérateurs.

Des coopérateurs nous ont dit qu'ils pourraient nous aider en faisant un prêt !

En effet, si vous avez déjà pris des parts pour 4 ou 5.000 € (limite légale), vous pourriez augmenter votre soutien en accordant à Champs d'énergie un prêt de 5.000 €. Pour être ainsi certain de pouvoir boucler le financement du projet, le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement à la conclusion de prêts avec des coopérateurs. Ces prêts auront une durée de 4 ou 6 ans et serviront respectivement un intérêt brut de 2,20 et 2,50 % l'an. La libération des fonds n'est pas envisagée dans l'immédiat. Le paiement des intérêts se fera annuellement. Un contrat de prêt en bonne et due forme vous sera proposé en temps utile. Renseignements et confirmation de votre engagement à prêter auprès de roger.b@champsdenergie.be ou 0486/932.802

Le Tax Shelter : justificatifs fiscaux

Pour rappel, Champs d'énergie a été dans les conditions du tax shelter entre octobre 2015 et février 2017. Cela signifie que les coopérateurs qui ont pris des parts durant cette période bénéficient, pour l'année de leur investissement, d'une réduction de l'impôt des personnes physiques à concurrence 45% du montant investi. La condition est de conserver ces parts durant quatre ans. Champs d'énergie a introduit auprès de l'administration fiscale centrale les attestations nominatives relatives aux années 2015 et 2016. Chaque année, nous devons également introduire les attestations relatives au maintien des parts. Certains contrôleurs interpellent les coopérateurs à propos de cette déduction. Ils exigent alors d'apporter la preuve de l'investissement et/ou de la conservation des parts au 31/12 des années suivantes. N'hésitez pas à vous adresser à quentin.m@champsdenergie.be pour recevoir un duplicata de votre attestation et bénéficier effectivement de l'avantage fiscal.

Inauguration de l'installation photovoltaïque de la Cuisine des Champs

Alors que le projet éolien bat son plein, nous avons récemment inauguré le premier projet réalisé par Champs d'énergie à savoir l'investissement (comme tiers-investisseur) dans une installation photovoltaïque de 100 kWc sur les toits de la société Cuisine des Champs située dans le parc d'activités de Fernelmont (voir la photo). Cette société produit des repas pour des collectivités à partir de produits agricoles locaux et bio. Un interview de Roger Bourgeois, administrateur de Champs d'énergie, est parue dans la revue Renouveau à propos de ce montage : <http://www.renouveau.be/fr/actualite-belgique/les-cooperatives-se-lancent-dans-le-grand-photovoltaïque>



Consultation publique pour construire l'avenir énergétique : participez !

Le 26 avril dernier, Dans le cadre de l'élaboration d'un pacte énergétique interfédéral pour 2030 et 2050 en vue de garantir un approvisionnement en énergie sûr, abordable et durable, les 4 Ministres de l'énergie ont décidé d'organiser une large consultation. Il s'agit d'une occasion unique pour manifester notre volonté d'une transition vers une Belgique bas-carbone. Remplissez-le en ligne ici: <https://www.pacte-energetique2050.be/>

Pour le conseil d'administration, Roger Bourgeois, Manoël Dujardin et Quentin Mortier.